



Convention sur la
diversité biologique



Réf.: SCBD/CES/AD/lp/73412

27 août 2010

NOTIFICATION¹

Les événements parallèles de COP/MOP-5 et COP-10 sont disponibles en ligne

Madame/Monsieur,

Il me fait plaisir de vous informer que les événements parallèles enregistrés pour la cinquième réunion de la Conférence des Parties siégeant en tant que Réunion des Parties au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques (COP-MOP 5) et la dixième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (COP 10) à Nagoya, au Japon, en octobre 2010, ont été assignés et sont présentement disponibles sur le site Web du Secrétariat au :

COP/MOP-5 : <http://www.cbd.int/mop5/side-events/?mtg=mop-05>

COP-10 : <http://www.cbd.int/cop10/side-events/?mtg=cop-10>

Le Secrétariat a reçu un nombre extraordinaire de requêtes pour des événements parallèles et afin d'accommoder le plus grand nombre possible, une plage horaire supplémentaire de 4:30 pm à 6:00 pm a été ajoutée. Le Secrétariat tient à remercier tous les organisateurs qui ont accepté de fusionner leurs événements parallèles. Des informations relatives aux événements parallèles, aux règlements et aux consignes sont aussi disponibles aux liens ci-haut.

Dans l'éventualité où une correction ou une annulation devrait être effectuée, veuillez en informer Mme Lisa Pedicelli (lise.pedicelli@cbd.int).

Veuillez accepter, Madame/Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Ahmed Djoghlaif
Secrétaire exécutif

À tous les Points focaux nationaux CBD et CPB et organisations pertinentes

¹: Ceci n'est pas une traduction officielle. Il s'agit d'une courtoisie du Secrétariat.



Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique
Programme des Nations Unies pour l'Environnement
413 rue Saint-Jacques, Suite 800, Montréal, QC, H2Y 1N9, Canada
Tél : +1 514 288 2220, Fax : +1 514 288 6588
secretariat@cbd.int www.cbd.int



La vie en harmonie, vers le futur
いのちの共生を、未来へ
COP 10 / MOP 5



Convention sur la
diversité biologique



2010 Année internationale de la biodiversité

INFORMATION, RÉGLEMENTS, CONSIGNES ET PROCÉDURES RELATIVES AUX ÉVÉNEMENTS PARALLÈLES

Participation aux événements parallèles

Veillez prendre note que tous les orateurs et invités spéciaux aux événements parallèles doivent être préenregistrés en tant que participants aux réunions COP-MOP-5 et/ou COP-10 même si cela est dans le seul but de participer aux événements parallèles.

Assistance pour les événements parallèles sur place

Nous publierons sous peu sur ce site Web de l'information concernant une ligne téléphonique réservée qui sera disponible sur place pour venir en aide aux organisateurs d'événements parallèles par rapport à l'équipement technologique d'information, aux besoins spéciaux en service de traiteur, pour de l'aide à localiser les livraisons de publications/matériel, ou pour pouvoir faire entrer des orateurs ou des invités spéciaux dans l'enceinte des réunions, et ce de 9:00 am à 6:00 pm pendant les réunions de COP/MOP-5 et COP-10. Davantage d'information sera fournie d'ici le 8 octobre 2010 (veuillez visiter cette page à nouveau pour obtenir de l'information à jour).

Équipement standard dans toutes les salles d'événements parallèles

Toutes les salles d'événements parallèles sont équipées comme suit :

- Projecteur LCD avec son/audio;
- Ordinateur ou portable;
- Microphone sur le podium;
- 2 microphones par salle pour les participants.

Responsabilités des organisateurs d'événements parallèles

Les items suivants impliquent un coût.

- La location de tout autre type d'équipement nécessaire pour un événement parallèle peut être effectuée en contactant :

Location d'équipement technique

Congress Corporation

Courriel : side_event@congre.co.jp

Télécopieur : +81-52-950-3370

¹: Ceci n'est pas une traduction officielle. Il s'agit d'une courtoisie du Secrétariat.



- Tous les coûts associés au service de traiteur pour les événements parallèles devront être couverts par les organisateurs. Les demandes de service de traiteur doivent être adressées à l'organisation suivante :

Service de traiteur

Grand Hôtel Meitetsu

Courriel : ncc-cop10@meitetsu-gh.co.jp

Télécopieur: +81-52-683-7730

Formulaire de demande de service de traiteur: <http://www.nagoya-congress-center.jp/english/catering.html>

Veillez noter que des informations détaillées additionnelles à propos des services de traiteur seront disponibles sur le site Web

- Tous les besoins en interprétation, équipement d'interprétation

Services et équipement d'interprétation

Congress Corporation

Courriel : side_event@congre.co.jp

Télécopieur: +81-52-950-3370

Affichage de l'information relative aux événements parallèles

Des panneaux spéciaux seront alloués pour l'affichage de l'information relative aux événements parallèles au sein des installations des réunions. L'affichage ne sera pas permis dans toute autre zone et sera immédiatement retiré. Il sera permis aux organisateurs de distribuer des dépliants directement aux participants.

Nourriture et breuvages dans les salles d'événements parallèles

AUCUNE NOURRITURE OU BREUVAGE NE SERA PERMIS DANS LES SALLES DE RÉUNION SUIVANTES :

- Century Hall
- Shitori Hall
- Event Hall

La nourriture et les breuvages pourront être consommés dans toutes les autres salles d'événements parallèles à condition que les organisateurs s'assurent que l'endroit soit nettoyé après l'événement.

Description des numéros de salles

Tous les numéros de salles d'événements parallèles décrivent leur emplacement dans les installations des réunions : par exemple : Salle 234, (2) signifie le pavillon, (3) réfère à l'étage et le dernier chiffre représente le numéro de la salle.

Changement d'emplacement d'un événement

Si l'emplacement d'un événement est modifié, il est de la responsabilité des organisateurs d'en aviser les services de traiteur, de location d'équipement et d'interprétation. Un courriel vous sera envoyé par le Secrétariat pour vous aviser de tout changement de salle. Veuillez bien vouloir vous assurer que l'information fournie dans la requête d'événement parallèle contienne la bonne adresse de courriel.

Le Secrétariat a assigné toutes les salles et plages horaires pour les événements parallèles pendant la COP-MOP-5 et la COP-10, et il sera donc impossible de déplacer/changer la date et l'heure de votre événement.

Organisation et équipement technologique d'information des salles

Il existe une variété de styles d'organisation des salles comme la forme en U, la salle de classe, le théâtre. Soyez avisés que l'organisation des salles ne peut être modifiée, et que le podium, les tables et l'équipement ne doivent pas être déplacés sous aucun prétexte.

Plage horaire supplémentaire pour les événements parallèles

Le Secrétariat a reçu un nombre extraordinaire de requêtes pour des événements parallèles et afin d'accommoder le plus grand nombre possible, une plage horaire supplémentaire de 4:30 pm à 6:00 pm a été ajoutée.

Équipement fourni dans les salles d'événements parallèles

Toutes les salles sont équipées d'un ordinateur de bureau/portable connecté à Internet, un projecteur LCD (avec connexion de l'image et du son au projecteur), un microphone sur le podium et 2 microphones ou plus pour les participants.

Salles équipées d'équipement d'interprétation

Soyez avisés que seules les salles suivantes sont équipées de cabines d'interprétation.

- Century Hall (6 cabines)
- Shitori Hall (6 cabines)
- Event Hall (6 cabines)
- Nagoya University (2 cabines)

Résumé général des événements parallèles

Afin que le Secrétariat puisse publier un résumé général des événements parallèles tenus pendant les réunions, les organisateurs d'événements parallèles sont priés de bien vouloir envoyer à Mme Pedicelli (lisa.pedicelli@cbd.int) un court abrégé sur les objectifs de leur événement parallèle, ainsi qu'un résumé de l'événement **au plus tard le 15 novembre 2010**. Toute soumission reçue après cette date limite ne sera pas incluse dans le résumé général.